
Un vrai Traité pour l'Europe sociale

"Votez Oui à Maastricht et on se remettra au travail tout de suite sur l'Europe sociale" affirmait Jacques Delors quelques jours avant le référendum sur Maastricht. Il reconnaissait que le Traité était très insuffisant en matière sociale mais demandait aux citoyens de ne pas casser la dynamique européenne. Le Oui l'avait emporté d'extrême justesse. Dix ans plus tard, alors que la crise sociale s'aggrave dans tous les pays d'Europe, alors que des millions d'Autrichiens, d'Italiens et de Français sont descendus cette année dans les rues pour dénoncer la régression sociale qu'on veut leur imposer -au nom de "Bruxelles" ou de "Maastricht"- l'argument "faites nous confiance, on va se mettre au travail" ne portera plus.

Si nous ne voulons pas que le Non l'emporte aux référendums prévus pour sa ratification, si nous ne voulons pas que l'Europe se disloque ou reste une zone de libre échange sans puissance politique, il faut d'urgence inclure dans la Constitution un vrai Traité social.

D'ici 30 ou 40 ans, quelle autre occasion aurons-nous de réorienter la construction européenne ? L'Europe sera-t-elle une confédération molle ou sera-t-elle la puissance d'équilibre dont le monde a besoin ? Sera-t-elle une zone de libre échange, pleine de précarité et de violence sociale ou saurons nous construire une société de cohésion sociale ? **C'EST DANS LES PROCHAINS MOIS QUE ÇA SE JOUE : c'est entre janvier et avril que la CIG va se pencher sur le contenu des politiques européennes (chapitre III de la Constitution). C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !**

L'Europe n'avance qu'avec des idées simples "L'Europe n'avance qu'avec des idées simples" disait Jean Monnet. La Constitution Européenne doit porter un Traité de l'Europe sociale, simple et compré-

hensible par tous, aussi concret, ambitieux et contraignant que le fut le traité de Maastricht en matière monétaire.

Un vrai traité de l'Europe Sociale

Le Traité de Maastricht comportait 5 critères (un déficit inférieur à 3% du PIB; une dette inférieure à 60%...). De même, nous proposons 5 objectifs et donc 5 critères pour l'Europe sociale :

- ✓ un emploi pour tous :
- un taux de chômage inférieur à 5%;
- ✓ une société solidaire :
- un taux de pauvreté inférieur à 5%;
- ✓ un toit pour chacun :
- un taux de mal logés inférieur à 3%;
- ✓ l'égalité des chances :
- un taux d'illettrisme à l'âge de 10 ans inférieur à 3%;
- ✓ solidarité avec le Sud: une aide publique au développement supérieure à 1% PIB.

Des sanctions comparables à celles infligées aux pays qui sortent des critères de Maastricht doivent être prévues pour les États qui ne respecteraient pas les critères sociaux en 2015.

A nous d'aller voir comment nos amis danois sont parvenus à faire tomber l'illettrisme à 3%. A nous d'aller voir en Hollande comment ont été réglés les problèmes de logement ou comment la Suède a fait reculer la pauvreté...

Un Traité avec des garanties fortes

Le Traité doit comporter des garanties fortes en matière de financement des systèmes de sécurité sociale, de partage du pouvoir dans l'entreprise et de pérennité des services publics. Par ce Traité, l'Europe doit reconnaître le droit des peuples à l'autosuffisance alimentaire et fonder sa politique commerciale sur les principes de réduction des inégalités, de solidarité et de développement durable.

Sauvegarder nos retraites et notre protection sociale

Si en Italie, en Autriche et en Espagne, des millions de retraités pauvres viennent rejoindre les rangs des salariés pauvres, il est illusoire de croire qu'en France, nous pourrions seuls, conserver un haut niveau de cotisation et de protection sociale.

Non seulement l'Europe doit être un bouclier protecteur mais elle doit pousser chaque pays à améliorer son système social.

L'Europe doit marcher sur ses deux jambes et être aussi ambitieuse en matière sociale qu'elle l'a été en matière monétaire. C'est sur ces deux jambes que l'on pourra poser son corps et sa tête : l'Europe politique, l'Europe de la diplomatie, de la défense, de la recherche, de la culture...

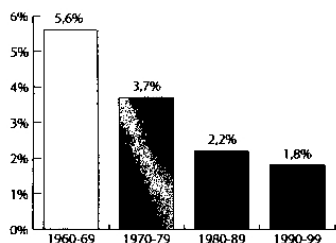
Une petite crise vaut mieux qu'un grand choc

I want my money back ! En d'autres temps, la construction européenne fut retardée à cause d'une dame, Margaret Thatcher, qui mettait ses priorités au-dessus du bon déroulement des processus décidés par Bruxelles. " Je veux récupérer mon argent " dit-elle jusqu'à obtenir gain de cause !

Pourquoi les citoyens européens ne diraient-ils pas avec autant de force quelles sont leurs priorités ? *We want democracy ! We want social progress back !* Nous voulons la démocratie ! Nous voulons renouer avec le progrès social !

Le progrès social, seul moyen d'éviter une crise économique majeure

Même sans parler d'éthique, même en restant bêtement matérialistes, comment ne pas voir vers quelle crise économique majeure nous allons si nous ne sommes pas capables d'inventer, très vite, un nouveau modèle social ?



la croissance en France depuis 1960

En voyant ces chiffres, il est difficile de croire que "la croissance va revenir" et régler, seule, tous nos problèmes... La base de la société de consommation, c'est que tous puissent consommer. **Comment s'étonner de la mollesse de la consommation quand, rien qu'en France, on compte près de 4 millions de chômeurs, 1.000.000 RMistes, des millions de précaires et des millions de salariés inquiets pour leur avenir à court ou moyen terme ?** Jamais le taux d'épargne n'a été aussi élevé. Par peur du chômage, par peur des défaillances du système de retraite, nombreux sont ceux qui épargnent au lieu de consommer. C'est

une erreur fondamentale de croire que de la croissance viendra la solution à la crise sociale. C'est, au contraire, en s'attaquant radicalement au chômage, à la précarité, au mal logement et à l'échec scolaire que l'on pourra retrouver une croissance forte et stable.

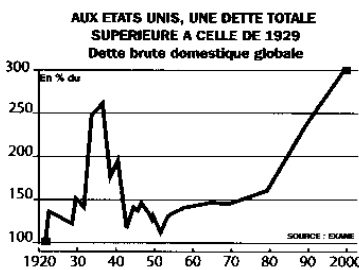
Peut-on durablement compter sur les retombées de la croissance américaine ?

De nombreux gouvernements européens comptent sur les retombées de la croissance américaine pour tirer la croissance européenne. Est-ce bien raisonnable ? La croissance américaine est-elle (ne serait-ce qu'économiquement) durable ? "La bulle boursière a éclaté il y a trois ans mais celle de l'endettement reste toujours aussi menaçante... La dette brute domestique totale des agents américains (Etat, entreprises, particuliers) s'établissait à près de 32.000 mil-

liards de dollars fin 2002, soit 295% du PIB. C'est le plus haut niveau de l'histoire, supérieur à celui de 1929. "(La Tribune 21 mars 2003)"

" Le dollar est assis sur une bombe atomique : le déficit de la balance des paiements qui atteint 5% du PIB américain. Tant que la croissance américaine reste dynamique, les marchés continuent d'acheter des dollars, la situation est gérable. Mais si l'inverse se produisait, la bombe pourrait très bien exploser." affirme D.Cohen, professeur d'économie à Normalc Sup (Le Monde 16/09/03).

Pouvons-nous éviter une crise de très grande ampleur ? Oui, à condition de nous souvenir de ce qu'affirmait Henry Ford : "Le salaire est considéré par chaque entreprise exclusivement comme un coût qu'il faut diminuer autant que possible alors que c'est un élément essentiel de la demande globale. Les salaires ne peuvent pas être fixés uniquement par les règles de la concurrence entre entreprises. La croissance va s'étouffer si on ne fixe pas des règles du jeu collectives." Pour les mêmes raisons, il nous faut au niveau européen des règles du jeu collectives pour retrouver la voie du progrès social et d'une croissance durable (dans tous les sens du terme).



Projet de Traité de l'Europe sociale

Ce texte est à insérer dans la Partie III du Traité constitutionnel en négociation (Les politiques et le fonctionnement de l'Union). Il en constitue le Titre III.

Nous, Peuples unis d'Europe, ne pouvons pas accepter plus longtemps de laisser la précarité, la pauvreté et l'exclusion mettre à bas notre cohésion sociale et les fondements même de nos démocraties. L'histoire de notre continent a montré que l'injustice sociale peut provoquer des ravages considérables et peut même déboucher sur des périodes d'horreur. "Les mêmes causes produisent les mêmes effets" dit-on... Nous ne voulons pas que nos enfants soient condamnés à vivre dans une société de précarité. Nous ne voulons pas que nos enfants connaissent l'horreur, que ce soit sur notre territoire ou ailleurs sur la planète.

Au nom de la dignité humaine, au nom des valeurs qui animaient ceux qui, au siècle dernier, ont décidé de reconstruire la paix, nous décidons ensemble de tout faire pour construire une société de bien-être social, une société d'épanouissement personnel et de cohésion sociale

Article III - 14 Nous nous donnons dix ans pour parvenir à ces 5 objectifs :

- ✓ un emploi pour tous : un taux de chômage inférieur à 5%;
- ✓ une société solidaire : un taux de pauvreté inférieur à 5%;
- ✓ un toit pour chacun : un taux de mal logés inférieur à 3%;
- ✓ l'égalité des chances : un taux d'illettrisme à l'âge de 10 ans inférieur à 3%;
- ✓ solidarité avec les peuples du Sud : une aide publique au développement supérieure à 1% du PIB.

Des sanctions comparables à celles infligées aux pays qui ne respectent pas les critères de Maastricht seront appliquées aux États qui ne satisferaient pas ces critères sociaux en 2015.

Article III - 15 Pour faciliter l'atteinte de cet objectif de cohésion sociale, la politique menée par la Banque centrale européenne poursuit un double objectif : lutter contre l'inflation et soutenir la croissance. Ces deux objectifs sont d'égale importance. Afin d'assurer la meilleure coordination possible entre la politique monétaire et les autres dimensions d'un policy mix favorable à la cohésion sociale, une loi cadre définira les modalités de dialogue de la BCE et de la Commission.

Article III - 16 La règle de la majorité qualifiée s'applique pour les décisions ayant trait à l'harmonisation des fiscalités.

Article III - 17 La construction de l'Union ne peut se faire par le marché seul. L'intérêt général ne peut être la somme des intérêts privés qu'exprime le marché. Le long terme, le développement durable, le respect des droits fondamentaux comme la cohésion des territoires ne peuvent être durablement assurés par les règles de la concurrence. **Voilà pourquoi l'Union reconnaît, à égalité avec le principe de concurrence, le principe d'intérêt général et l'utilité des services publics.**

L'Union veille au respect du principe d'égalité d'accès aux services d'intérêt général pour tous les citoyens et résidents. Elle s'attache, avec les Etats membres, chacun dans le cadre de ses compétences, à promouvoir les services d'intérêt général en tant que garants des droits fondamentaux, éléments du modèle social européen et liens d'appartenance à la société de l'ensemble des citoyennes, citoyens et résidents.

Chaque Etat membre est tenu de garantir l'accès à des services d'intérêt général de qualité à tous les citoyens et résidents. Chaque Etat membre est tenu d'en assurer le fonctionnement et le financement. Une loi cadre européenne précisera ces principes au niveau de l'Union.

L'Union veille au respect du principe de subsidiarité et de libre administration des collectivités locales.

Article III - 18 Le Parlement européen est chargé d'élaborer une Charte du développement durable qui sera intégrée dans le Traité constitutionnel comme l'est la Charte des droits fondamentaux. Cette Charte du développement durable doit être adoptée avant 2009.

Article III - 19 L'Europe reconnaît le droit des peuples à l'autosuffisance alimentaire. Dès l'adoption de cette Constitution, l'Union doit mettre en cohérence avec ce principe ses positions dans les négociations internationales. Arrêt des exportations subventionnées, régulation des volumes et des prix des grandes productions... en cohérence avec ce principe, l'Union doit réformer sa propre politique agricole dans l'année qui suit l'adoption de ce Traité constitutionnel.

Article III - 20 La politique commerciale de l'Union est fondée sur les principes de réduction des inégalités, de solidarité et de développement durable. Chaque année, le Parlement européen débat du bilan de la politique commerciale de l'Union et de ses objectifs.